

Décision 21-DCC-212 du 17 novembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Ardico, Hararco et Nodico par la société ITM Entreprises

Posted on: 18 novembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

ITM Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Ardico

Nodico

Hararco

Lire

Le texte intégral

135.9 Ko